

L'AFMA

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION FONDS MÉMOIRE D'AUSCHWITZ



© Mémorial de la Shoah

Maison de Chabannes



DES PAROLES ET
DES ACTES

P. 4-5



FRANCE 1942 :
DE LA CONFÉRENCE
DE WANNSEE...

P. 8-9



COMMÉMORATION
DE LA RAFLE DE L'OPÉRA
À MARSEILLE

P. 11

3€₀₀

Sommaire

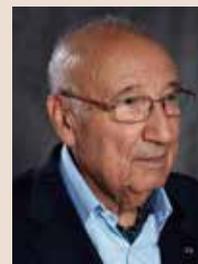
- 3** **Edito**
- 4-5** **Des paroles et des actes**
- 6** **Vous n'aurez pas les enfants**
- 7** **Schneour Zalman Schneersohn**
- 8-9** **France 1942 : de la conférence de Wannsee aux premiers convois et à la déportation massive**
- 10** **Albert Barbouth témoigne**
- 11** **Commémoration de la rafle de l'Opéra à Marseille**
- 12** **Louise Cohen**
- 13** **Pour la Mémoire de Robert Créange**
- 14** **LitTérature**
- 15** **Voyage de Mémoire**
- 16** **Bulletin d'inscription - Voyage du 16 au 20 mai 2022
Cotisation 2022**



Isabelle Choko
Présidente d'honneur

LE PETIT MOT D'ISABELLE CHOKO

En ce temps vraiment morose recherchons quelques lumières pour cette Nouvelle Année, sans oublier l'actualité importante. Alors, tous nos meilleurs vœux vous accompagnent ; santé, joies et belles rencontres. Pour commencer la saison nous avons assisté, avec d'autres associations, à différentes cérémonies. En premier lieu, ce fût le décès de notre regretté ami, Robert Créange. Nous étions très nombreux à cette célébration qui a eu lieu à la Mairie de Boulogne-Billancourt et a été très émouvante. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Raphaël Esrail. Il était le président de l'Union des Déportés d'Auschwitz (UDA). J'étais auprès de lui dès le début de l'association. Résistant aux Éclaireurs Israélites de France (EIF), survivant des camps, des marches et des train de la mort, il n'a cessé de témoigner auprès des jeunes des atrocités mais aussi de l'entraide, de la Résistance et de la dignité. Maintenant, intéressons nous à l'avenir de notre association qui continue à assurer les programmes importants. J'espère que vous vous êtes inscrits pour participer à nos voyages et cérémonies, car il faut continuer à transmettre le souvenir de la plus grande barbarie du 20^{ème} siècle, afin que jamais plus cela ne puisse se reproduire. Il ne faut pas oublier que si, en France, malgré l'hostilité du gouvernement de Vichy, de nombreux hommes, femmes et enfants purent survivre, c'est grâce aux organisations clandestines et à l'aide des justes. Vous avez sans doute pensé à votre don pour cette année, en vous remerciant et au plaisir d'une prochaine rencontre.



Raphaël Esrail

Edito

Dès 1939, les Juifs de France, dans toute leur diversité, s'engagèrent en masse dans l'armée pour défendre leur pays, celui où ils étaient nés ou celui qu'ils avaient choisi. Après l'occupation, ils furent très nombreux à rejoindre la France libre, les différents mouvements de Résistance, et la « France combattante » : FFI, FTP, FTP-MOI, l'armée polonaise en France. Beaucoup se mobilisèrent aussi dans les différentes organisations et réseaux d'entraide et de secours comme l'OSE, les EIF, le comité Amelot...

Disons le, c'est pour nous une grande fierté. Mais, sans la désobéissance citoyenne, cela n'aurait pas suffi à soustraire les trois quarts des Juifs de France à la déportation.

Dès son arrivée au pouvoir, le régime de Vichy abolit la République et met en place sa politique raciste et antisémite. Il promulgue de sa propre initiative le « statut des Juifs ».

Il transforme les « volontaires étrangers » démobilisés en esclaves au service des entreprises travaillant pour le Reich. Il se charge de la répression de la Résistance. Il prend, en quelques mois plus de 160 mesures qui visent toutes à exclure les Juifs de la société sans distinction de nationalité et à préparer la mise en place de la « solution finale ». Contrairement aux autorités Danoises et même Belges, il place son administration et surtout sa police au service de l'occupant. C'est encore lui qui, à l'été 1942, demande que les enfants, dont la plupart sont Français, soient également déportés.

Au total, de France, ils seront 11 000 enfants à être assassinés à Auschwitz, soit 15%. De plus 24 500 Français subiront le même sort. Que l'on me pardonne ces considérations statistiques mais elles révèlent le sauvetage d'une très grande partie des Juifs de France et particulièrement les enfants.

Leur survie est due d'abord à la mobilisation de leurs organisations. Mais aussi à ces policiers qui préviennent des rafles, ou d'autres qui enfreignent les ordres et laissent filer. Ce sont ces assistantes sociales et ces nourrices qui hébergent des réprouvés en toute connaissance de cause, ces maires ou ces préfets qui ne transmettent pas les informations nécessaires à la répression, aux autorités supérieures, ces fonctionnaires qui délivrent les faux-vrais papiers, ces pasteurs et leurs ouailles qui accueillent les réfugiés dans les montagnes des Cévennes ou ailleurs. Ce sont aussi ces évêques qui, joignant le geste à la parole ouvrent leurs diocèses pour accueillir les proscrits. Ce sont aussi les curés, les instituteurs, ou d'autres qui aident à trouver des planques sûres chez l'habitant... ce sont aussi les petits commerçants qui acceptent de fermer les yeux sur les étoiles jaunes, les concierges, les voisins les amis... On connaît la suite ; Pierre Laval, craint l'opinion publique et une fronde de l'église catholique. Himmler ne veut à aucun prix déstabiliser le régime de Vichy qui lui est si nécessaire dans ces temps incertains. Ils renoncent, contraints et forcés aux prochaines rafles prévoyant l'arrestation de 50 000 Juifs supplémentaires. Ils renoncent aussi à déchoir de leur nationalité Française ceux et celles qui furent naturalisés après 1927.

En ces heures sombres de notre histoire l'honneur de la France n'est pas à Vichy ! Il est entre les mains de ceux qui se battent contre l'occupant en métropole ou dans les colonies. Il est à Alger où le groupe Aboulker ouvre les portes de la ville aux américains. Il est bien sûr à Londres. Mais il est surtout entre les mains de ces héros du quotidien ces « justes », reconnus ou non qui ont su Résister à leur manière. Comme l'écrivait Georges Garel, un des piliers de l'OSE: « L'enthousiasme et la foi des uns, l'expérience et la clairvoyance des autres, alliés à la générosité constante de l'Amérique, n'aurait pas suffi à la tâche si, de toute part sur le sol français épuisé par la guerre, n'avait jailli vers nous un élan spontané de la population Française. »

Bernard Grinfeld



DES PAROLES ET DES ACTES

En dépit du soutien de l'Église au maréchal Petain, des « princes de l'Église » ont protesté et même parfois se sont impliqués dans le sauvetage des proscrits.

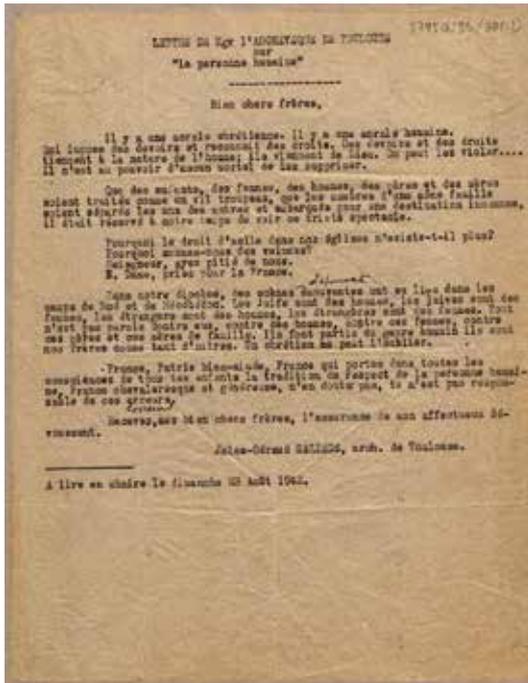
le pasteur Marc Boegner, Président de la Fédération protestante de France a courageusement condamné la législation antisémite de Vichy dans une lettre adressée au chef de l'État.

“Sa lettre pastorale aura un grand retentissement et sera diffusée à des milliers d'exemplaires par la Résistance...”

Le 22 juillet 1942, le Cardinal Suhard, archevêque de Paris écrit lui aussi au Maréchal au nom de ses collègues de France réunis à Paris.

Ils protestent « en faveur des droits imprescriptibles de la personne humaine ». Ils lancent un appel à la pitié et demandent aussi de « respecter les exigences de la justice et les droits de la charité ».

Vous pouvez lire dans ce numéro l'intégralité de la lettre pastorale de l'Archevêque de Toulouse. Jules-Géraud Saliège est engagé depuis 1933 contre le nazisme. Depuis la guerre d'Espagne il s'occupe avec son équipe à soulager la souffrance des républicains espagnols internés au camps de Noé et Recebedou. Sa sollicitude s'étend naturellement aux internés Juifs. Sa lettre pastorale aura un grand retentissement et sera diffusée à des milliers d'exemplaires par la Résistance, reprise par la BBC et par le New York Time. Mais il n'en reste pas là. Il ordonne à tous les religieux du diocèse de tout faire pour cacher des Juifs, surtout les enfants.



“Il soutenait aussi activement les filières de sauvetage liées aux Éclaireurs Israélites de France (EIF) et la maison d'enfants de Moissac...”

Il aidait aussi à la confection de faux papiers, à cacher des familles traquées et soutenait aussi activement les filières de sauvetage liées aux Éclaireurs Israélites de France (EIF) et la maison d'enfants de Moissac dirigée par Shatta et Bouli Simon.

Il s'éleva également contre le STO. En 1944, il sera arrêté, interné à Compiègne. Il échappera de justesse à la déportation.

L'Archevêque d'Albi, Mgr Moussaron accueillit lui aussi les enfants Juifs dans les écoles, collèges, lycées couvents et monastères de son diocèse.

Il avait notamment écrit : « La religion et l'humanité ne peuvent que protester contre cette violation des droits sacrés de la personne humaine et de la famille et cette méconnaissance de la loi divine de la charité.

Sa prière mérite, encore aujourd'hui d'être relevée ■

A Montauban, Monseigneur Pierre-Marie Théas écrit une lettre pastorale analogue : « dans nos régions on assiste à un spectacle navrant: des familles sont disloquées : des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau et envoyés vers une destination inconnue avec la perspective des plus grands dangers ». Mais aussi : « les mesures antisémites actuelles sont un mépris de la dignité humaine ».





VOUS N'AUREZ PAS LES ENFANTS



Georges Gareil
de l'OSE

Laval et Bousquet se sont engagés à livrer 10 000 Juifs étrangers de la zone sud en plus des 22 000 de la zone occupée. Dans la région lyonnaise, les rafles sont organisées le mercredi 26 août 1942 et les deux jours suivants. Le jour dit, le gouverneur militaire, le général de Saint Vincent refuse le concours de la garde nationale. Il est immédiatement remplacé par le général de Lattre de Tassigny.

En arrêtant les gens à leur domicile, la police française regroupe 1 016 personnes le premier jour et plusieurs autres les jours suivants. Mais tous ne sont pas « deportables », il y a 11 cas d'exemptions dans la circulaire, dont les plus de 60 ans et les personnes intransportables. Mais les femmes et les enfants de plus de 2 ans peuvent être expédiés à Drancy. Et Vichy réclame au moins 800 personnes. Il faut faire très vite, une commission dite de « criblage » est formée. En fait c'est une véritable commission de « sauvetage ». Elle est composée de :

- Georges Lesage, chef du service social des étrangers, qui va en fait aider les sauveteurs,
- le reverend père Pierre Chaillot et l'abbé Glasberg de l'Amitié chrétienne,

- Claude Gutman des EIF,
- Joseph Weil, Charles Lederman, Lili, Georges Gareil de l'OSE

Il faut appliquer les critères en vigueur. Mais, Jean Marie Sardou de l'Amitié chrétienne a dissimulé un télégramme enjoignant de livrer les enfants avec les adultes tandis que la circulaire précisait que les enfants non accompagnés étaient exemptés. Pour sauver les enfants, la commission s'engouffre dans cette faille. Pour convaincre les parents de signer les actes de délégation de paternité, l'abbé Glasberg est précieux. Le yiddish est sa langue maternelle. Elle parvient ainsi à soustraire de la déportation 108 enfants et 471 adultes. Le docteur Adam, par ses faux diagnostics et ses drogues a bien trouvé plus d'une centaine de faux « intransportables ». Malheureusement 572 personnes furent expédiées à Auschwitz via Drancy. Très vite les fugitifs furent dispersés dans toute la région. C'est toute une chaîne qui se met en place pour les cacher. Dès le lundi, la police perquisitionne aux sièges respectifs des EIF, dans un ancien couvent de la montée des Carmélites, à l'OSE et à l'Amitié chrétienne. Ils ne trouveront rien. Le préfet Angéli téléphone au cardinal pour lui demander de fournir les adresses des fugitifs. Il lui répond sèchement qu'il ne saurait donner suite à sa demande car il a la garde de ces enfants qui lui ont été confiés par leurs parents. » Non, vous n'aurez pas les enfants ». Valerie Portheret a travaillé un demi siècle sur cette histoire. Elle en a fait une thèse et un livre peut-être un jour son rêve se réalisera et l'on pourra voir un film. Tous les personnages sont là. ■

“Le docteur Adam, par ses faux diagnostics et ses drogues a bien trouvé plus d'une centaine de faux “intransportables”...”

SCHNEOUR ZALMAN SCHNEERSOHN

Né en Russie en 1898, ce grand Rabbin se réfugie en France en 1935 avec sa femme et ses deux enfants. Il y dirige l'Association des Israélites Prati-quants, l'AIP. Pour lui, « la solution de tous les problèmes juifs est liée à la religion » après la défaite, il se replie à Vichy avec sa famille, puis à Marseille. Avec le concours de l'OSE, il recueille les orphelins et accueille d'autres enfants, confiés par leurs familles, au château Beaupin. Son but est de « sauver les enfants des nazis et de leur donner une éducation religieuse ». De plus, pour envoyer des colis aux internés dans les camps du midi il recrute une secrétaire, Fanny Vinograde et un homme de confiance qui deviendra célèbre, Léon Poliakov. celui-ci dira de lui : « Sa réussite tenait du prodige mais à la longue je n'ai pu supporter son fanatisme sectaire et intransigent. Mais pendant des années, j'ai vécu à l'ombre d'un rabbin miraculeux ; j'étais plongé en plein dans la source même de cette vitalité, de cette foi étonnante. » Il sera entouré d'une dizaine d'autres adultes, dont Alexandra Bass de l'OSE qui dirigera la maison. Au printemps 1943, il déménage en zone italienne avec les enfants munis de faux papiers, dans l'Isère, au château du Manoir, près de Voiron. Puis, fin 1943, au moment où se multiplient les opérations anti-juives à Marseille, il entraîne une soixantaine d'enfants, A Demu, dans le Gers. Il bénéficie toujours des aides financières de l'OSE, alors intégrée



Léon Poliakov, 2 octobre 1991.

© ARCHIVES/ AFP - AFP

“dix-huit enfants seront arrêtés, conduits au siège de la Gestapo de Grenoble puis à Drancy...”

A l'UGIF, et du Joint commity. Lorsque les allemands occupent l'Isère, le rabbin part en car, avec ses élèves pour la Côte d'Azur, mais ils doivent rebrousser chemin car la wermarcht est déjà à Nice. Avec l'aide d'une résistante, May Charretier, recommandée par Léon Poliakov, il retourne à Voiron Mais disperse les élèves dans des maisons, louées pour l'occasion et isolées dans la montagne. Quant la Gestapo débarque au château, elle ne trouve qu'un homme. Après l'arrestation de madame Charretier, de la femme du rabbin et de plusieurs alertes infructueuses, dix-huit enfants seront arrêtés, conduits au siège de la Gestapo de Grenoble puis à Drancy. Les onze plus jeunes et la cuisinière seront déportés à Auschwitz, par le convoi 71. Les autres A Kaunas par le convoi 73. Il n'y eu qu'un seul rescapé de la rafle : Erwin Uhr. Il avait passé huit mois A Gleiwitz et fut libéré par l'armée soviétique en janvier 1945.

« Plusieurs familles lui ont reproché (au rabbin) d'avoir fait courir des risques inutiles aux enfants. En réalité il nous a sauvés. Physiquement, bien sûr, mais aussi en préservant notre identité juive. » dira Hermann Zahler, un ancien élève.

En 1948 le rabbin et sa famille s'exileront à New York. ■



Zalman Schneerson.

© D.R.



La villa Marlier à Wannsee où s'est déroulée la conférence en janvier 1942.

FRANCE 1942 : DE LA CONFÉRENCE DE WANNSEE AUX PREMIERS CONVOIS ET À LA DÉPORTATION MASSIVE

Par Henri Blotnik

CONFÉRENCE DE WANNSEE :

Alors que la Wehrmacht est bloquée devant Moscou⁽¹⁾ et que les États-Unis viennent d'entrer en guerre, les perspectives de succès militaires s'éloignent, Hitler déclare dans un discours de décembre 1941 que la guerre totale est lancée et présente l'extermination des juifs comme un but de guerre.

“Vichy s’est aussi structuré au cours de l’année 1941 et offre aux nazis de zélés collaborateurs...”

Le 20 Janvier 1942, sont réunis à la demande d'Hermann Göring, les plus hauts dirigeants de la S.S. et de la police politique, pour mettre en œuvre l'extermination des juifs, de longue date inscrite dans l'idéologie raciste, antisémite et eugéniste des nazis. La conférence de Wannsee confirme que la S.S. va diriger et exécuter cet objectif, usant des méthodes et instruments techniques déjà éprouvés sur plusieurs terrains. Ainsi Adolf Eichmann, qui prétendra ensuite ne se rappeler de rien, y établit une liste donnant les objectifs chiffrés pour chaque pays⁽²⁾, soit 11 millions de juifs d'Europe.

Reinhard Heydrich, à la tête du RSHA (Office Principal de Sécurité du Reich) et de l'opération, a sélectionné et réuni au cours des années précédentes un groupe de jeunes nazis fanatiques, habiles et entreprenants. Ainsi, à Vienne en 1938, Adolf Eichmann, déjà secondé par Theo-

(1) Lopez, Jean. *Barbarossa: 1941 La guerre absolue. Passés Composés / Humensis*, 2019. 1879 p.

(2) Protocol of the Wannsee Conference, January 20, 1942 (Original) https://www.ghwk.de/fileadmin/Redaktion/PDF/Konferenz/protokoll-januar1942_barrierefrei.pdf

dor Danneker, a rôdé les techniques de spoliation et de pression à l'exil des juifs autrichiens. Les équipes de l'Aktion T4, commencée en 1939, ont fait de 70 000 à 80 000 victimes parmi les « handicapés » allemands ou autrichiens tirés de leurs hôpitaux pour être gazés et ont poursuivi leurs activités criminelles, au sein de groupes d'extermination Einsatz Gruppen, accompagnant la progression de la Wehrmacht dans les territoires occupés à l'Est. Partout, ils utilisent aussi des auxiliaires locaux, assassins volontaires et fanatiques, pour traquer, rassembler et exterminer juifs, tziganes, communistes et autres opposants.

DANS LA FRANCE DE 1942 :

Le régime de Vichy oriente ses tous premiers efforts vers l'exclusion des juifs : recensement dès septembre 1940, suivi du Statut des juifs⁽³⁾, les excluant de la vie sociale et de nombreuses professions (fonction publique, presse, culture, professions libérales...), avec des arrestations et des internements dès octobre 1940.

Vichy s'est aussi structuré au cours de l'année 1941 et offre aux nazis de zélés collaborateurs au plus haut niveau avec Pierre Laval, nommé chef du gouvernement, René Bousquet, secrétaire général de la Police ou Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives, empressés eux aussi de « donner des gages aux allemands » et de s'illustrer dans la chasse aux juifs, avec les premières rafles.

“Le 20 Janvier 1942, sont réunis à la demande d'Hermann Göering, les plus hauts dirigeants de la S.S. ...”

Début 1942, Vichy est prêt à se placer efficacement au service des objectifs nazis.

Le camp d'internement de Drancy a été ouvert en Août 41, le premier convoi vers Auschwitz part dès le mois de mars 1942.

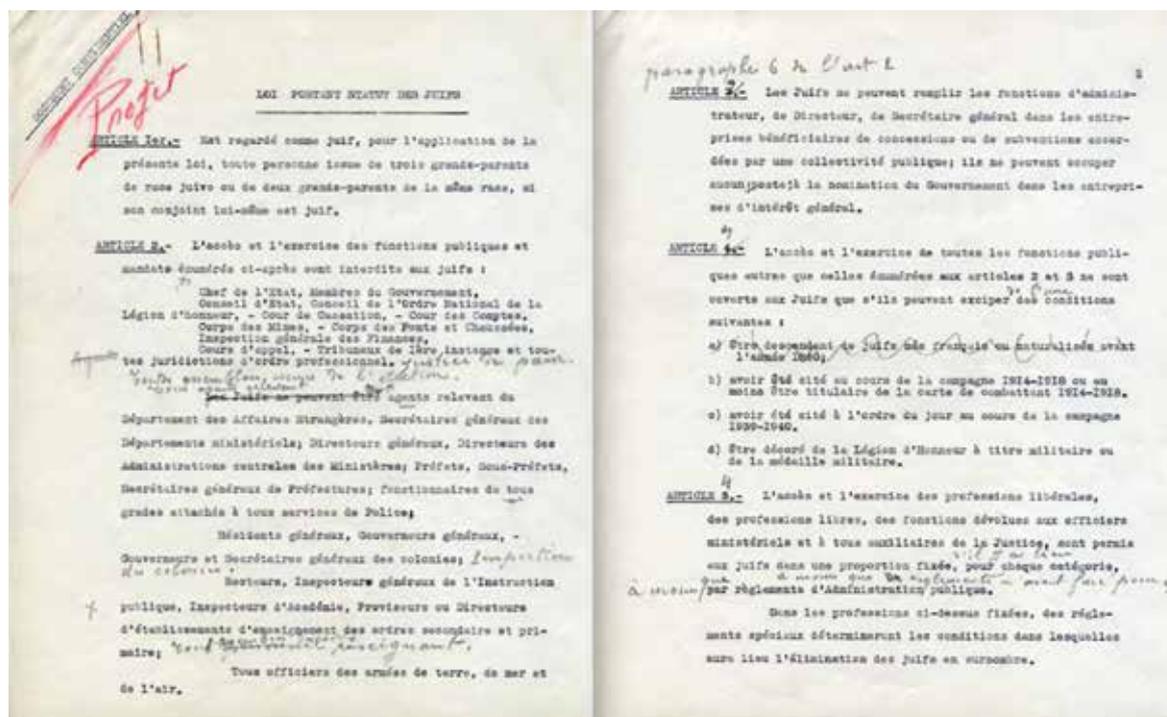
Tout au long de l'année 1942, 43 convois d'environ un millier de personnes, soit près de 42 000 hommes, femmes enfants ou vieillards, sont envoyés à Auschwitz, seuls 700 en reviendront.

Préfets, police et gendarmerie de Vichy sont mis au service de ce dessein criminel, pas un département français (hors la Corse), zone occupée ou pas encore, n'échappera à l'infamie et fournira son lot de juifs français comme étrangers.

Néanmoins, si en France de nombreux juifs, notamment des enfants, furent cachés ou soustraits aux rafles, ce fut grâce à la résistance active ou passive, à la solidarité de compatriotes de toutes conditions refusant la collaboration. ■

(3) Loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs [archive], dans Journal officiel de la République française : lois et décrets, vol. 72e an., no 266, 18 oct. 1940 1re part. (« Lois »), texte no 6, p. 5323, col. 1-3.

Le gouvernement Pétain-Laval durcit son propre texte en renvoyant d'un trait de crayon tous les enseignants Juifs





ALBERT BARBOUTH TÉMOIGNE

On ne sait pas s'il faut dire le plus parisien des marseillais ou le plus marseillais des parisiens. Toujours est-il qu'il est né à Paris XI^{ème} en 1933. Avec Nissim et Joseph, il est l'aîné de trois garçons.

Sa petite enfance fut entourée de beaucoup d'amour mais assez chaotique. Son père, Moïse, s'engage en 1939. Sa mère, Rebecca, de santé fragile, ne pouvant assumer seule la charge de trois enfants, le confie à l'assistance publique. Une première expérience difficile. Mais elle a été particulièrement bien avisée. Non seulement elle le déclara Français à la naissance, formalité indispensable à l'époque mais elle le fit inscrire avec Nissim et Joseph sur son passeport Turc. Au retour du père, malade, Albert retrouve ses parents, mais c'est la misère. Moïse décède en 1941. Albert est de nouveau placé, avec Nissim. Cette fois la chance lui sourit, sa nourrice est une de ces « Justes » qui ne peuvent être « reconnues » car salariées. En mars 1944 Rebecca est arrêtée à Paris avec Joseph. Ils sont conduits à Drancy. Toujours aussi clairvoyante, elle fait valoir sa nationalité turque. Les gendarmes viennent arrêter les enfants pour qu'ils soient réexpédiés avec leur mère et leur frère à Istanbul. Là il fait la connaissance de sa famille et découvre le judéo-espagnol. Cependant ils font mentir le proverbe : « Piedra ke se arroyo no torna » et

reviennent à Paris en 1946. Rebecca va de plus en plus mal. Malgré ses succès scolaires Albert doit à nouveau être placé. Cette fois ce sera à Saint-Ouen l'Aumône de la fondation Rothschild. Il y fera sa bar-mitsva. Un événement dont tous les garçons de la pension se souviennent car la fête avait lieu à Neuilly, avec les filles. À 18 ans il vole de ses propres ailes, se loge à l'ORT, rue des Rosiers puis à l'OPEJ. Mais il en a assez d'être exploité par son employeur. Par l'entremise de Rebecca, il quitte Paris. Il est accueilli chez des cousins, les Caraco, à Marseille. Ils ne sont pas parvenus à récupérer leur magasin aryennisé pendant la guerre. Ils en rachètent un autre et embauchent Albert. Pendant quelques temps il mène une vie de célibataire puis se marie avec Margot. Dans les années 1990, à la demande d'Henri Moraud, les Marseillais créent une section de L'AFMA. Albert est, avec bien d'autres, dans le sillage de Denise Toros-Marter et Ida Palombo. Il font même venir Popeck. Il se lie d'amitié avec Charles Baron. Lorsqu'on lui propose la charge de Secrétaire général, c'est Charles Palant qui le rassurera sur sa légitimité. Depuis il en est à son 21^{ème} voyage de mémoire à Auschwitz avec des jeunes. C'est aussi L'AFMA Marseille qui a, dans cette ville réalisé le Mur des Noms. Elle a réalisé bien d'autres actions. Aujourd'hui la relève est assurée. Mais Albert est toujours là... Jusqu'à 120 ans. ■

COMMÉMORATION DE LA RAFLE DE L'OPÉRA À MARSEILLE

Intervention d'Albert Barbouth

Ce sont 12 000 policiers Français, GMR, escadrons de gendarmerie et gardes mobiles venus spécialement de la France entière, qui vont procéder dans le petit matin du 22 janvier 1943, à l'arrestation de 250 familles juives dans ce quartier de l'opéra ou elles vivaient en raison de la proximité du Grand temple de la rue Breteuil.

250 familles juives raflees tôt le matin, avec une brutalité inouïe, les gens sont emmenés dans la tenue dans laquelle ils se trouvaient au moment où les policiers ont franchi la porte, sans bagages ni objet personnel, les familles ont été séparées dès le moment de leur arrestation et ne se sont jamais retrouvées.

Le cousin de Robert Mizrahi, Victor Algazi demeurait dans ce quartier, rue St Saëns et il raconte :

On a frappé à la porte et ma mère toute tremblante a ouvert :

Où est votre mari ?

- Je suis veuve et je vis seule avec mon fils.

- Vos papiers !!!

Il vérifie les papiers de ma mère :

- Ah vous êtes née à Izmir en Turquie !

- J'ai fait mon service militaire dans les Dardanelles, les gens là-bas étaient très gentils avec nous.

- Alors écoutez, fermez la porte et n'ouvrez à personne, ne faites pas de bruit et n'allumez pas la lumière jusqu'à demain.

Il sort, du bruit dans les escaliers : ici c'est fait ils sont descendus !!!

Nous resterons cloîtrés pendant 2 jours avant de partir à pied vers la Gavotte ou une famille Arménienne nous hébergeras jusqu'à la libération.

A la suite de ces rafles 1642 personnes seront dirigées vers Compiègne et 782 juifs seront déportés vers Sobibor par les convois N°52 et 53, que l'on a appelé les convois des Marseillais. Ils seront tous exterminés dès leur arrivée, aucun ne survivra.

Victor évoque les noms des habitants emportés :

Rue Corneille : Bidjerano, souhami, benhaim, covo, Habboutte, Cohen.

Rue Molière : Veissi, Cohen, Bengaz, Guelidi.

Rue Saint Saens : Mizrahi, Tabah, Arouto, Mechulan, Leon, Assoun, Behar, Avidor

Rue Haxo : Cartozo

Etc. la liste est encore longue...

Le lendemain, 23 janvier c'est la rafle du quartier du vieux port et l'évacuation d'environ 20 000 personnes, la plupart dirigées vers le camp de

Fréjus et le 1^{er} février c'est un convoi de 800 personnes dirigé vers Compiègne. Un grand nombre de Juifs se trouvent dans ce convoi.

Après la libération, la poignée de survivants ont essayés de raconter l'enfer, mais personne n'a voulu les écouter et c'est bien des années après, avec l'arrivée des négationnistes que l'Amicale des déportés d'Auschwitz, avec sa Présidente Denis Toros Marter, Ida Palombo, Simon Hochberg, Maud Bloch, Vivette Baharlia, Henriette Cohen, Albert Veissid, Albert Aben, Victor Algazi, et tant d'autres, ont commencé à témoigner dans les établissements scolaires de notre région pour transmettre auprès des jeunes générations la mémoire de ce qui a été le plus grand génocide de l'histoire de l'humanité.

79 années se sont écoulées depuis et aujourd'hui encore les plaies ne sont toujours pas refermées et des actes graves envers notre communauté sont perpétrés chaque jour. Il nous appartient, eu égard à tous ceux qui ont péri au cours de la plus grande catastrophe de tous les temps, de lutter contre tous les extrémistes et contre toutes les formes d'antisémitisme afin que plus jamais nous n'ayons à vivre ou à revivre ces jours dramatiques. C'est ce que l'AFMA s'efforce de faire en continuant le travail de transmission de la mémoire initié par les survivants des camps d'extermination ■



LOUISE COHEN

Louise Cohen est décédée le 11 janvier dernier. Nous étions à ses obsèques au Père Lachaise le 20 janvier.

Le 15 mai 1994, elle fit paraître une annonce dans les carnets du journal le monde pour rappeler le cinquantième anniversaire de la déportation de son frère Lucien à destination de Kaunas. Elle s'aperçut qu'elle n'était pas la seule à avoir pris cette initiative. Elle contacta les autres per-

sonnes et fonda, avec elles "l'association des familles et amis du convoi 73". Lucien était un jeune homme de 22 ans. Il fut arrêté par la milice à Chambéry et livré à la Gestapo en mai 1944.

Dans la force de l'âge, il était tout désigné pour ce convoi très particulier qui a conduit en grande majorité au Fort IX de Kaunas, 878 hommes solides, afin de les assassiner par un travail, certainement très secret mais qui débouchait inévitablement sur la mort.

Elle était non seulement la fondatrice mais aussi l'âme de cette association. Nous la rencontrions avec ses adhérents, depuis toutes ces années, lors des commémorations alternées à Drancy et à la gare de déportation de Bobigny. Louise Cohen laisse derrière elle une belle famille à laquelle nous adressons nos plus sincères condoléances.

Nous garderons bien présent le souvenir d'une femme qui bien que profondément meurtrie étaient pleine de vie, de joie et d'humour. ■

“Elle était non seulement la fondatrice mais aussi l'âme de cette association”

Lors de la cérémonie du 27 janvier 2022, 77^{ème} anniversaire de la découverte du camp d'Auschwitz par l'armée rouge, le maire de Bobigny et le co-président de l'AFMA sont intervenus pour rendre hommage à Louise Cohen.

Merci à « Bonjour Bobigny » pour les photos



Henri Blotnik et Micheline Tinader (photo de gauche) déposent la gerbe de l'AFMA tandis que Thierry Berkover et Françoise Buflay (photo de droite) déposent les gerbes des amis du musée de la résistance de Champigny-sur-Marne et de l'AFMD.



POUR LA MÉMOIRE DE ROBERT CRÉANGE

Par Thierry BERKOVER

*Robert Créange ne manquait pas une assemblée générale de l'AFMA.
Un chaleureux hommage lui a été rendu à la mairie de Boulogne Billancourt.
L'AFMA était notamment représentée par sa Présidente d'Honneur, Isabelle Choko.*

J'ai connu Robert lorsque chaque année, fin janvier, je me rendais avec mon père à la mairie du 20^{ème} pour la remise des cartes de l'amicale d'Auschwitz - devenue UDA - et partager le repas de l'amitié. Mon père, adhérent de la FNDIRP depuis sa création, de quelques années plus âgé que Robert, le connaissait bien et je fus étonné quand j'appris qu'il était fils de déporté comme moi, plus jeune d'une génération, je pensais que Robert était un camarade de déportation de mon père. Robert était orphelin de ses deux parents assassinés à Auschwitz.

J'ai davantage connu Robert quand, adhérent de l'AFMA et Président de sa délégation de Seine-Saint-Denis, j'assistais aux congrès nationaux où il était toujours présent pour nous dire combien la FNDIRP d'alors dont il était le secrétaire général comptait sur nous pour poursuivre le travail engagé par la Fédération et faire vivre la mémoire des disparus et de celles et ceux qui avaient pu revenir de l'enfer des camps. Robert a été, parmi d'autres, un des dirigeants de la FNDIRP à avoir compris qu'il était une nécessité historique et morale de passer tôt ou tard le flambeau de la mémoire et de l'Histoire à la génération suivante, conscient, trop conscient que les anciens déportés bien que survivants, n'avaient pas l'éternité pour transmettre leurs valeurs et qu'il faudrait un jour que d'autres, de plus jeunes, s'en emparent pour dire qui ils étaient !

Robert, avec sa voix grave et sa forte conviction du sens de nos actions conjointes savait mobiliser les volontés, il avait une autorité naturelle, c'était un leader comme on dit maintenant. Quand il prenait la parole, le silence était de mise ; nous savions d'avance qu'avec une économie de mots, et dans une belle langue, il avait été professeur de français, il irait à l'essentiel, c'était clair et net, tranchant, comment ne pourrions-nous pas adhérer à ses propos ?

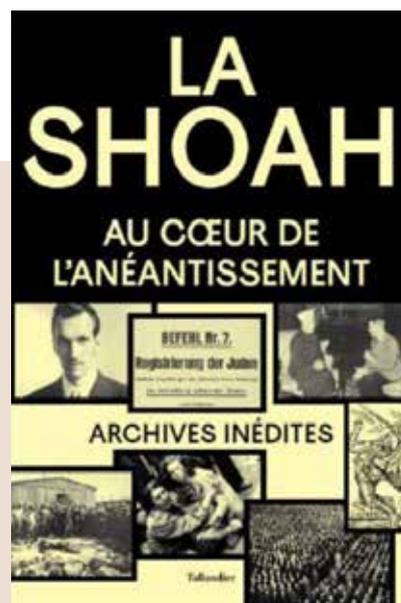
Robert était membre de droit du conseil d'administration de l'AFMA, membre de ce conseil et membre du bureau national, j'ai pu converser à plusieurs reprises avec Robert. Il savait écouter et était curieux de ses interlocuteurs. Comment dire, plus personnellement, mon père disparu, j'ai vu en Robert qui en avait des faux airs, un père qui continuait à vivre quand bien même mon père était moins prolix et plutôt timide et Robert un peu son contraire sur ces points. Je sentais bien que Robert qui n'avait pas été déporté savait intimement ce que cela signifiait comme je l'ai su très tôt de mon père.

Robert, d'une certaine façon, je suis ton fils adoptif. Tu vas me manquer, tu vas nous manquer à tous qui sommes un peu orphelins de toi. Ce que tu as été et ce que tu as fait resteront et nous ferons tout pour être dignes de toi et de ton engagement. ■

LA SHOAH AU CŒUR DE L'ANÉANTISSEMENT

Le 18 décembre ce fut une soirée extraordinaire à Marseille, présidée par Caroline Pozmentier. Elle était entourée de Denise Toros Marter, d'Albert Barboth et de près de 200 autres amis de L'AFMA. Olivier Laliou était venu présenter le livre "La Shoah - Au cœur de l'anéantissement" dont il a dirigé la réalisation. Sept historiens

européens ont repris les résultats les plus récents de la recherche et décryptent près de 300 documents d'archives sur des millions de pièces conservées à travers le monde. C'est un livre indispensable pour tous ceux et celles qui travaillent sur la Mémoire ou qui s'intéressent à l'histoire.



LA CARTE POSTALE

Après la lecture du livre d'Anne Berest « La Carte Postale » j'ai été transportée par l'envie pressant de publier un post sur Facebook, comme animée par un besoin d'exprimer ma gratitude à l'auteur : elle m'autoriserait enfin à écrire l'histoire des miens pour combler les silences.

Sur la toile du net au cœur du réseau social voyeuriste j'ai osé transgresser la pudeur de mon père tant

aimé, Serge Nathan Pozmentier, qui ne nous a pas ou si peu parlé de ma grand-mère Rachel arrêtée en juillet 1942 internée à Drancy, déportée par le convoi numéro 11 à Auschwitz ou elle fut assassinée.

J'ai écrit le nom de ma grand-mère comme on lance une bouteille à la mer en étant confiante que je pourrais être entendue.

Les petits-enfants de Rachel Pozmentier née Drapkine le 14 juillet 1903 à Dwinsk, fille de Gilka et de Rachel Bercowitz, ne l'oublie pas et écrivent son histoire de fille, de femme de mère, anéantie dans l'histoire de la Shoah. Mais la question demeure : pouvons-nous écrire et transmettre alors que nous ne disposons pas assez d'informations ? Une enquête initiatique commence à quel moment ? Vers qui se tourner ? « La Carte postale » nous murmure pages après pages c'est difficile mais ce n'est pas impossible.

Si sous notre plume, l'histoire se dévoile en roman, les experts ne nous en tiendront pas rigueur je pense ; si nous ne nous autorisons pas à coucher sur le papier des lignes de ce que fût leur vie, en Russie en Pologne...

en France, alors nous, descendants des victimes de la Shoah continueront à errer, dans les méandres des silences des histoires familiales ne retenant que des récits hybrides, imposés par les nazis et leurs complices.

La « Carte Postale » est un guide pour « entendre » le récit de celles et ceux que nous n'avons pas pu chérir, qui n'ont pas pu nous raconter leur enfance, leurs traditions familiales qu'ils nous ont pourtant transmises. Le constat est bien là, l'évocation du passé confisqué, spolié construit générations après générations notre identité. L'empreinte de la tragédie familiale n'est pas une fatalité, nous pouvons aller vers la lumière, enquêter rassembler des souvenirs pour parler d'eux aujourd'hui plus qu'hier, face au déferlement de l'antisémitisme, des négationnistes et révisionnistes.

Je ne suis ni critique ni auteur littéraire ainsi, je vous invite à vous laisser emporter par la musique de ce bel ouvrage. Il parle d'amour, de transmission fût-elle invisible et de judéité dans la modernité de notre vivre-ensemble menacé.

Caroline Pozmentier

VOYAGES DE MÉMOIRE

Fidèle à son rôle de passeur de mémoire l'AFMA organise des voyages pour faire connaître et mieux comprendre l'entreprise d'extermination de masse organisée par l'Allemagne nazie.

Pour la première fois, elle organise, au printemps 2022, un circuit de 5 jours dans les principaux camps de la mort de Pologne autre

qu'Auschwitz (Maidanek, Belzec, Sobibor, Treblinka), tout en maintenant les traditionnels voyages de mémoire avec visite d'Auschwitz Birkenau ■

Philippe MORAUD

Au départ de Paris



DU 16 AU 20 MAI 2022

LES SECRETS DES CAMPS DE LA MORT EN POLOGNE

VARSOVIE, LUBLIN, MAJDANEK, BELZEC, SOBIBOR, TREBLINKA (5 JOURS, 4 NUITS)

Départ le lundi 16 mai 2022. Retour le vendredi 20 mai.

Inclus : vols aller-retour au départ de Paris, transferts, frais d'accès aux sites, 1 visite guidée du musée Polin, visites guidées, pension complète, accompagnateur francophone durant les 5 jours.

PAF 1150€ (hors supplément chambre particulière)

Renseignements et réservations :

afma.sga1@gmail.com - 01 48 32 07 42

DU 30 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2022

VOYAGE DU SOUVENIR ET DE LA MÉMOIRE

CRACOVIE, AUSCHWITZ, BIRKENAU (4 JOURS, 3 NUITS)

Départ le dimanche 30 octobre 2022. Retour le mercredi 2 novembre.

Inclus : vols aller-retour au départ de Paris, transferts, frais d'accès aux sites, visites guidées, pension complète, accompagnateur francophone durant les 4 jours, hôtel au centre-ville de Cracovie

PAF : 820€ (hors supplément chambre particulière)

Renseignements et réservations :

www.afma.fr - afma.sga1@gmail.com - 01 48 32 07 42



Au départ de Marseille



6 MARS 2022

VOYAGE DE LA MÉMOIRE AUSCHWITZ BIRKENAU

1 JOURNÉE POUR DÉCOUVRIR AUSCHWITZ ET BIRKENAU

Voyage organisé par l'AFMA en partenariat avec le Mémorial de la Shoah

Départ le Dimanche 6 Mars 2022

Inclus: Voyage au départ de l'aéroport Marseille Provence, transferts, frais d'accès aux sites, visites guidées, petit déjeuner et diner

PAF : 480€

Renseignements et réservations :

ecohen@afma.fr - 06 72 15 81 47 - 06 75 05 64 26



BULLETIN D'INSCRIPTION – VOYAGES DE MÉMOIRE

VOYAGE 1 - DU 16 AU 20 MAI 2022 : LES SECRETS DES CAMPS DE LA MORT DE POLOGNE
VOYAGE 2 - 2 DU 30 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE 2022 : CRACOVIE / AUSCHWITZ BIRKENAU

VOYAGE 1 **VOYAGE 2** *(cocher la case du voyage choisi)*

Nombre de personnes :

Personne 1 :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone : E-mail :@.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne 2 :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone : E-mail :@.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Prix du séjour en chambre double **voyage n°1** : 1150€ TTC

(supplément chambre particulière 165€ pour 4 nuits)

Prix du séjour en chambre double **voyage n°2** : 820€ TTC

(supplément chambre particulière 98€ pour 3 nuits)

J'accepte de partager la chambre : Oui Non *(cocher la case appropriée)*

Adhérent AFMA : Oui Non *(cocher la case appropriée)*

La cotisation obligatoire à l'AFMA s'élève à 50€ *(15€ pour les étudiants)*

Les inscriptions seront enregistrées selon leur ordre d'arrivée en fonction des places disponibles *(max 30 participants)*.

Le formulaire d'inscription doit être retourné à l'AFMA - 4, rue Arthur Fontaine-Cité de la Muette - 93700 DRANCY, Tél. : 06 01 19 01 74, accompagné d'un chèque d'acompte de 400€ par personne à l'ordre de l'AFMA

COTISATION 2022

Nom : Prénom :

Adresse complète Préciser bâtiment ou appartement :

Votre courriel : Numéro de téléphone :

Cotisation Adhérent : 50 € Etudiant : 15 €

Abonnement au bulletin : 10 €

Don de soutien :

Soit un total de :

Bulletin accompagné du règlement à retourner à L'AFMA, 4, rue Arthur Fontaine, cité de la Muette - 93700 Drancy
Un Cerfa vous sera adressé pour la réduction fiscale